

Histoire, Géographie, Patrimoines & EGASS



QUALITÉS ATTENDUES

- Savoir s'intégrer dans un collectif
- Faire preuve de créativité et d'inventivité
- Être curieux et ouvert d'esprit
- Être capable de s'investir de manière conséquente dans un projet
- Présenter un intérêt pour le bien commun

POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible de préparer une thèse de doctorat à l'issue du master DTAE, mais ce n'est pas l'option choisie par la très grande majorité des étudiants qui se destinent à une entrée sur le marché du travail à l'issue de la formation. Ainsi, deux poursuites d'études ont été réalisées en thèse de doctorat, avec un financement de type CIFRE, au sein de collectivités territoriales en 2019 et 2021.



MASTER

Gestion des Territoires et développement local - Développement des Territoires, Aménagement et Environnement (DTAE)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former les étudiants à l'ingénierie de projet selon une double approche, géographique et économique, afin de répondre aux enjeux de transformation des sociétés contemporaines, dans les espaces urbains, péri-urbains et ruraux.
- Appréhender le développement des territoires selon une approche multidimensionnelle mobilisant les mobilités, l'habitat, l'environnement, l'aménagement de l'espace, le cadre de vie, le commerce et les services, etc.
- Comprendre que toute dynamique de développement des territoires implique d'analyser des problématiques d'évaluation, de patrimonialisation, de résilience, d'inégalités économiques et sociales.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Élaborer des diagnostics : identifier les problèmes, les ressources et les potentialités d'un territoire afin d'imaginer un projet dressant de nouvelles perspectives (requalification, revitalisation, reconversion...)
- Comprendre et analyser les enjeux des sociétés contemporaines
- Valoriser les capacités d'analyse et de synthèse tant en géographie/aménagement qu'en économie/gestion
- Maîtriser des outils techniques (diagnostic et prospective, cartographie, SIG) permettant de répondre à des questions pratiques en ayant une solide connaissance des approches théoriques
- Apprendre à concilier travail individuel et travail collectif dans le cadre de projets de développement territorial
- Développer une intelligence collective en créant une dynamique au sein d'une équipe dont les membres sont issus de différentes formations
- Connaître le fonctionnement des systèmes institutionnels en Europe et en France

RYTHME DE LA FORMATION

Le master DTAE se déroule sur quatre semestres, pour un volume horaire global d'enseignements de 850 heures, réparties de manière équitable entre les différents semestres. Les enseignements et ateliers se déroulent du lundi au vendredi. Cette formation est proposée en formation initiale. Il n'y a pas de possibilité de formation en alternance, pour le moment.



LES DÉBOUCHÉS

Trois grands secteurs offrant des postes à responsabilités :

▪ Les collectivités

territoriales : communes, conseils départementaux, conseils régionaux, organismes de coopération intercommunale, communautés urbaines, d'agglomération, de communes ou de pays, organismes publics ou parapublics, bailleurs sociaux
Agences d'urbanisme, DDTM du Pas-de-Calais, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Conseils régionaux (Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Hauts-de-France), Métropole Européenne de Lille, Valenciennes Métropole, Communautés d'Agglomération (Versailles-Grand Parc, Saint Omer, etc.), Communautés de communes, Osartis-Marquion, Vexin Normand, Bocage Mayennais, etc.) Municipalités (Arras, Loos en Gohelle, Issy-les-Moulineaux, Viroflay), Pas-de-Calais Habitat, etc.

▪ **Les milieux économiques :** entreprises, organismes consulaires, sociétés de service et de conseils, bureaux d'études, etc.)

Exemples : Eiffrage énergie, Maisons et cités, Citémétrie, Groupe Lacroix, Lidl France, etc.

▪ Le monde associatif en tant que constructeur de réseaux sociaux et institutionnels, employeur dans le domaine social

Exemples : Association de Communes Minières de France (ACOM France), Initiative Flandre Intérieure (Hazebrouck), Initiative Grand Arras, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le dossier de candidature est réalisable en ligne, sur la plate-forme monmaster.gouv.fr

MASTER 1

- Licence de Géographie, d'Économie et Gestion ou d'Administration Économique et Sociale (AES)
- Licences générales parmi lesquelles : Sociologie, Droit, Sciences politiques, Histoire, Philosophie, Langues Étrangères Appliquées, etc.

MASTER 2

- Master 1 DTAE
- Master 1 de formations proches (*développement local, aménagement, urbanisme, développement durable, analyse des territoires*) sur dossier et sur entretien

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 38 17 - fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - identification et gestion des ressources▪ Enjeux des sociétés contemporaines - quelques tendances et évolutions▪ La boîte à outils du développeur territorial (diagnostics, SIG, techniques d'enquête...)▪ Compétences transversales (communication, valorisation des compétences)▪ Initier un projet collectif (stage d'immersion, atelier projet 1)	<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - planification, dispositifs et contrats▪ Enjeux des sociétés contemporaines :<ul style="list-style-type: none">- vulnérabilités et résilience des territoires- comprendre et surmonter les inégalités du territoire▪ Compétences transversales : anglais, méthodologies qualitatives et quantitatives▪ Travailler collectivement un projet (suite atelier projet 1)▪ Stage en milieu professionnel de 12 semaines – réalisation d'un état de l'art et d'un rapport de stage
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial :<ul style="list-style-type: none">- les collectivités territoriales, acteurs du développement- politiques européennes et dynamiques territoriales▪ Enjeux des sociétés contemporaines : patrimonialisation et développement▪ La boîte à outils du développeur territorial (marketing territorial, communication et consultation, SIG)▪ Travailler collectivement un projet (atelier projet de prospective territoriale)	<ul style="list-style-type: none">▪ Contexte du développement territorial - penser les évaluations▪ Enjeux des sociétés contemporaines - repenser le développement économique des territoires▪ Confrontation, coopération et production collective (Master Class 'transfrontières' ; atelier projet multi-partenaires)▪ Stage en milieu professionnel de 16 semaines - réalisation d'un mémoire

Mobilité internationale : les étudiants inscrits dans ce parcours ont la possibilité d'effectuer un séjour en master 2 (un ou deux semestres) dans l'une des universités suivantes :

Université du Québec à Rimouski (UQAR) ; Université Catholique de Louvain (UCL) ;

Université de Tunis. D'autres séjours d'un ou deux semestres au cours du master 2 peuvent être réalisés dans des universités et établissements partenaires du programme Erasmus +

Contact pour les échanges internationaux : sylvie.coupleux@univ-artois.fr

CONTACT

Secrétariat : Corinne Rapicault
Tél. : +33 (0)3 21 60 38 30
master.dtae@univ-artois.fr
Responsables : Olivier Petit ;
Bernard Reitel

Site Internet

<https://www.masterdtae.wordpress.com>

Facebook

<https://www.facebook.com/univartois-masterdtae>

LinkedIn

Master Développement des territoires,
Aménagement et Environnement,
Université d'Artois | Groupes | LinkedIn